

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
2 <sup>e</sup> page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Les partis comme les hommes sont oubliés. Le parti socialiste ne se rappelle plus la leçon des élections de 1919 et se prépare — malgré quelques sages, impuissants — à renouveler les mêmes fautes sur nouveaux frais. — Le discours de M. Poincaré et l'opinion allemande.**

L'homme ne pourrait pas vivre s'il ne pouvait pas oublier. Il traînerait avec lui un fardeau sans cesse accru, et bientôt accablant, d'émotions, de reconnaissance et d'amers souvenirs. Le rappel incessant des bienfaits qu'il a reçus, des erreurs qu'il a commises, des échecs qu'il a subis finirait par le désespérer. Or, c'est d'espérance qu'il a besoin et non pas de mémoire.

Il faut donc voir une grâce spéciale de la Nature dans cette inépuisable faculté d'oubli et d'ingratitude qui lui a été généreusement départie !... N'ayons pas la rigauderie de nous étonner ou de nous indigner que soient à peu près perdues les « leçons de l'expérience ». C'est une nécessité très humaine que chacun fasse pour son compte l'apprentissage de la vie. Et les partis politiques sont humains.

Voyez le parti socialiste ! Il n'a pas été instruit par l'expérience de 1919 et s'appretie à renouveler les mêmes fautes sur nouveaux frais. Il n'ose pas se séparer nettement des violets, des démagogues, des précheurs de bouleversement. Il laissera le public confondre sa cause avec celle des révolutionnaires. Il lui en coûtera comme il lui en a déjà coûté !...

En 1919, des hommes sincères, mais qui tenaient trop aisément leurs désirs pour la réalité, prophétisaient que les élections consacrerait la victoire définitive du socialisme révolutionnaire. La vieille société chancelante allait subir un assaut auquel elle pourrait à peine résister. La direction du monde allait, enfin, passer aux porteurs de justice et de vérité par qui nous connaissions bientôt les joies de la Cité Future. L'heure était proche et des signes certains annonçaient l'avènement des temps nouveaux !...

Admettons que ces illusions fussent charmantes, comme tout ce qu'on voit en rêve, mais c'étaient des illusions ! L'ayant compris, nous n'hésitâmes pas à le dire dans la sincérité de notre cœur et sans grand espoir de nous faire entendre, mais avec la volonté d'épargner à ces illuminés un péril quelconque. Loin de nous en savoir quelque gré, ceux-ci nous traitèrent sans aménité et témoignèrent pour nous avis un dédain qui nous eût acablé si nous n'étions par nature indulgent et philosophe. Et comme l'événement nous donna raison, ces hommes abusés nous en voulurent beaucoup plus que si nous nous étions trompés avec eux. On pardonne difficilement à quelqu'un d'avoir eu tort contre lui !...

Donc, les élections de 1919 fautes sous le coup d'une furieuse propagande révolutionnaire donnèrent des résultats que nous n'avions eu aucun mérite de prévoir. Il suffisait pour cela de ne pas « se crever agréablement les yeux », comme dit Pascal, d'examiner les choses sans aucun préjugé de haine ou d'amitié ; de les voir comme elles sont et non pas comme on voudrait qu'elles fussent.

En politique surtout, c'est ainsi qu'il faut faire pour déterminer son attitude. La colère, l'indignation, la sympathie ne sont pas des états d'esprit politiques. Quand on est des chefs ; quand on a la responsabilité d'une cause, on ne doit pas régler sa conduite d'après ce qu'on aime ou ce qu'on déteste, mais d'après ce qui est.

La vieille société, qui n'est pas atissi branlante que le croient certains rigauds, réagit vivement contre le péril dont on la menaçait. Et la propagande collectiviste, dans notre pays qui est celui du monde le moins fait pour ce régime, provoqua un mouvement de défense dont profitèrent les partis conservateurs.

Il y eut d'abord quelque stupeur au camp révolutionnaire. Puis, au

lien de reconnaître l'erreur, on y persévéra. Et c'est par de nouvelles fautes qu'on essaya de réparer les conséquences de la première.

Eh ! bien, ceux d'entre les socialistes qui n'ont pas méconnu la leçon et qui sont doués de quelque sens politique s'efforcent d'épargner à leur parti le recommencement d'une semblable aventure.

M. Renaudel, M. Paul-Boncour, d'autres encore, rappellent à leurs amis les réalités qui les entourent, qui les pressent de toutes parts et qui sont plus fortes que les théories d'école ou les formules de Congrès. L'effort de ces hommes est émouvant et la cause qu'ils défendent est belle. Ils demandent à leur parti de se connaître et de se corriger lui-même, ce qui est presque surhumain ; ils luttent contre des forces accumulées de passion, d'entraînement et d'illusion. Et ils n'ont pour eux que la sagesse, la raison et la vérité !...

Il y a de grandes chances pour qu'ils ne soient pas entendus.

Le récent discours que M. Poincaré a prononcé à Lunéville se répécut en longs échos dans la presse allemande. Les journaux de gauche l'ont accueilli sans enthousiasme, mais avec modération. Quant à la presse nationaliste, elle est en fureur.

De cette dernière, il est inutile de s'occuper. Elle parle au nom d'engergumens qui sont partout mais dans il y a beau temps qu'on a renoncé à discuter leurs folies. L'important est de prendre, dans tous les pays, des précautions hygiéniques et sanitaires contre cette peste contagieuse !...

Mais aux journaux sérieux de l'autre côté du Rhin, on peut recommander de ne pas se laisser influencer par leurs préventions personnelles contre M. Poincaré. S'ils lisent nos discours sans en connaître l'auteur ils le trouveraient raisonnable et modéré.

Non seulement il ne contient pas un mot contre la politique de rapprochement, mais il demande qu'on s'abstienne en Allemagne de toute manifestation qui la rendrait impraticable.

Quoi de plus sage et de plus sensé ?

Emile LAPORTE.

### PETITS MOTS D'ECRITS

#### LE C. C. S. P. P.

Il y a fonctionnaire et fonctionnaire. Les uns sont fondés à se plaindre de la vie chère, de l'insuffisance des traitements, des conditions de travail. Mais les autres... Tenez, savez-vous quel existait une fonction de « Conservateur en Chef du Service des Proménades de Paris » ? Qu'est-ce que peut bien faire ce Conservateur en Chef du Service des Proménades, sinon se promener et combien palet-on ce Conservateur en Chef du Service... etc... ?

Pour l'instant, le C. C. S. P. P. (Conservateur en Chef, etc...) est un certain D... (né le nommons point ; il adore la publicité) qui fut placé là, par-til, par les soins de M. Millerand. Ce C. C. S. P. P. a des idées de réforme parfois extraordinaires. Par exemple, il perturbe les employés de la Conservation. Ceux qui opèrent au bois de Vincennes, il les expédie au pont de Suresnes. D'où, déplacements, frais de transports et grincements de dents des employés.

Mais cela n'est rien. Le C. C. S. P. P. a trouvé quelque chose d'inouï. A l'entrée du square Saint-Séverin, il a fait placer un écriteau ainsi libellé : « Square réservé aux enfants et aux personnes les accompagnant. »

De sorte que ni vous ni moi n'avons le droit de pénétrer dans ce square et de nous y reposer un instant, car le gardien est là qui veille et fait respecter les règlements. Et si vous tenez absolument à avoir droit d'entrée, vous n'aurez qu'à aller chercher vos gosses. Il vous y conduira par la main.

Jusqu'ici, on connaissait les jeunes filles qui mènent leurs mamans au théâtre. On ne prévoyait pas les gamins qui promènent leurs parents dans les squares. Maintenant, peut-être, le C. C. S. P. P. est-il partisan de la repopulation et a-t-il imaginé ce moyen de recenser les celtibataires. Il est évident que si tous les conservateurs l'imitaient et si tous les jardins publics étaient interdits aux égoïstes

## Informations

### Bilan de la Banque de France

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une diminution de 300 millions de francs des avances à l'Etat et de 274.107.945 francs des billets en circulation.

Les achats d'or, d'argent et de devises se sont élevés à 2.176.349.661 francs, en augmentation de 3.840.741 francs sur la semaine précédente.

### Conférence franco-anglaise

Le Financial News annonce qu'en vue de hâter la modification du nouveau système de licence concernant le charbon anglais, une conférence de délégués français et anglais représentant les intérêts de l'industrie va se tenir au Touquet à la fin de la semaine.

Le Conseil des Etats, première Chambre du Parlement helvétique, a adopté à l'unanimité de 31 voix, moins quelques abstentions, un arrêté concernant l'accord intervenu entre le Conseil fédéral et le gouvernement français sur la question de la Savoie.

### Au sujet de la Savoie

Le Conseil des Etats, première Chambre du Parlement helvétique, a adopté à l'unanimité de 31 voix, moins quelques abstentions, un arrêté concernant l'accord intervenu entre le Conseil fédéral et le gouvernement français sur la question de la Savoie.

### L'Angleterre et les Soviets

On croit savoir que les agents soviétiques restés à Londres pour la liquidation des affaires d'Arcos Ltd ont reçu la visite de détectives qui les ont informés que le Home Office s'en tenait toujours à sa décision de bannir du pays les personnes au service des soviets, et que leur départ d'Angleterre, à une date qui leur a été indiquée, était donc considéré comme grandement désirable.

### Pacte russo-polonais

Le Berliner Tageblatt publie l'information suivante de son correspondant à Varsovie :

« Le chargé d'affaires à Moscou, docteur Patek, est attendu à Varsovie. Son voyage a, bien entendu, un rapport étroit avec le récent incident russo-polonais. Mais l'entrevue que M. Zaleski aura avec M. Patek se rapportera surtout à la conclusion d'un pacte de neutralité et à la reprise des pourparlers en vue d'un accord commercial. »

### Efferescence militaire en Grèce

Les bruits inquiétants relatifs à un mouvement d'insurrection fomenté par certains officiers partisans du général Pangalos, sont démentis. Néanmoins, le gouvernement a pris en Macédoine certaines mesures de précaution. Il semble que, tant qu'on n'aura pas jugé l'exécuteur Pangalos, plusieurs dix mille en prison, des séditions seront à craindre.

### Entre Serbes et Macédoniens

On annonce à la frontière serbo-bulgare un incident local d'une certaine gravité, puisqu'on compte un mort et plusieurs blessés. Une rencontre a eu lieu près de Krusa Calanka, entre gendarmes serbes et comitadjis macédoniens.

### Curiosité anatomique.

La date d'un article de M. Pierre Audiat, publié par Paris-Midi :

« Nous possédons aujourd'hui un mandiant ingrat et international, qui s'appelle la Russie soviétique. »

Les bolchevistes ont passé leur temps à tendre le poing. Au bout de ce poing, il y avait une main.

Si l'autre bras est aussi bien pourvu, enfoncée Triplepatte !

Victor MERIC.

### L'accord franco-allemand

Dans son discours au congrès de l'industrie et du commerce allemand, le ministre de l'économie publique, le docteur Curtius, a prononcé pour l'abaissement des tarifs douaniers sur les produits industriels.

Parlant des directives proposées par la conférence économique internationale de Genève en vue d'aboutir à un abaissement des tarifs douaniers actuellement en vigueur, le docteur Curtius a souligné que le gouvernement allemand contribuera de toutes ses forces à atteindre ces résultats. A cette occasion, il a exprimé le regret qu'il n'ait pas encore été possible de conclure avec la France un accord économique définitif.

### Les bolchevistes s'alarment

Le journal La Pravda résume l'action de l'opposition au parti bolcheviste durant l'année courante. Il souligne que l'opposition s'est constamment étirée d'Allemagne à la Sibirie, une fois de plus et qu'elle a violé ostensiblement sa déclaration du 16 octobre 1926 par laquelle elle renonçait aux luttes intestines.

Les organisations du parti réclament de toutes les parties de l'U. R. S. S. que des mesures énergiques soient prises contre l'opposition et insistent pour que les chefs de l'opposition soient écartés du comité central. La Pravda indique que le parti, après une expérience d'un an ne peut plus tolérer cet état de choses, ni une politique semblable d'opposition.

### A la recherche de Nungesser

L'équipage d'un schooner qui vient de rentrer à Terre-Neuve, assure que, le 9 mai, à 7 heures du matin, alors qu'il passait à 400 milles au nord-est du cap Sable, il aperçut un avion se dirigeant vers le continent américain et correspondant au signalement de l'avion de Nungesser.

### EN PEU DE MOTS...

On annonce qu'un pilote, dont on cache le nom, se propose de partir incontinent de New-York pour Paris.

Le poète Paul Valéry, élu membre de l'Académie Française, a été reçu jeudi à l'Académie par M. Gabriel Hanoteu.

La santé du prince des Asturies, fils aîné du roi d'Espagne, donne certaines inquiétudes.

Un malfaiteur pénétra dans un hôtel à Vichy et visita trois chambres où il vola plus de 3 millions de bijoux.

M. Bratiano a constitué le nouveau Cabinet roumain.

### NOS ÉCHOS

#### La bibliomanie.

Notre confrère Henri Duvernois, raconte dans l'Information cette histoire qui est, déclare-t-il, rigoureusement vraie et qui est un jour clair sur la passion du livre :

Un bibliomane va rendre visite à l'un de ses amis, aussi bibliomane que lui-même. L'ami lui montre une édition rare. — Il n'en existe que deux exemplaires par le monde : un en Amérique et voici l'autre.

Exaltés. Félicitations. Après le départ de son ami, le collectionneur, pris d'un soupçon, cherche son livre et ne le trouve plus. Il pense en mourir de colère et de chagrin, mais il se fait. Il a la force surhumaine d'attendre jusqu'au lendemain matin. Vers huit heures il se présente au domicile du voleur. Il dit au domestique : « Ne m'annoncez pas de monsieur. Il doit encore ? Parfait ! Je vais lui faire une bonne blague. » Là-dessus il pénètre dans la chambre à coucher, très doucement. Il va droit à la table de nuit, il y découvre, dans un tiroir, le précieux volume et se retire sans que le dormeur ait bougé. En sortant, il dit au domestique : « Il n'y a pas moyen de réveiller votre maître. Il a dû dire très tard cette nuit. Dites-lui simplement que je suis venu et que j'ai repris ce qui m'est... Il comprendra ! »

Au fond de son cœur, il gardait une certaine indulgence pour ce forfait. La manie peut aller jusqu'à un crime.

#### Curiosité anatomique.

La date d'un article de M. Pierre Audiat, publié par Paris-Midi :

« Nous possédons aujourd'hui un mandiant ingrat et international, qui s'appelle la Russie soviétique. »

Les bolchevistes ont passé leur temps à tendre le poing. Au bout de ce poing, il y avait une main.

Si l'autre bras est aussi bien pourvu, enfoncée Triplepatte !

Victor MERIC.

### LECTURES ET IMPRESSIONS.

## FOLK-LORE

Le livre de M. George Rocal, récemment publié par les Editions Occidentales, n'est pas tout à fait de chez nous. Si l'on s'en tenait à son titre : « Le vieux Périgord », il semblerait même qu'il ne nous concerne que pour des raisons de bon voisinage. Je pense, au contraire, qu'il est notre presque complètement. Les experts en la matière, M. Joseph Daynard, M. l'abbé Eugène Sol, ne me démentiront pas, je crois. Sur des milliers de traditions et de faits, de croyances et d'observations, recueillis et rapportés par l'auteur périgourdin, il n'en est sans doute pas une centaine qu'un lecteur averti de chez nous peut déclarer étrangers au Quercy. En suivant à loisir ces 250 pages, si nourries de précieuses qu'elles en paraissent parfois gavées tout en restant d'une santé parfaite, il me semblait, aux noms de lieux près, voir ressuscitées à mes yeux les façons de vivre anciennes des ruraux et des citadins du Lot, du bon vieux temps !...

C'est évidemment pourquoi ce livre, beau à tous les points de vue, aussi bien dans sa présentation que dans sa matière, a rencontré, dès qu'il a paru aux vitrines de nos librairies, une très vive faveur de la part du public caducien. Ce succès ne peut manquer de s'accroître. Artistes, érudits, dilettantes de notre de notre province trouveront dans le travail de M. Rocal autant d'éléments qu'ils voudront pour nourrir leurs souvenirs, pour alimenter leur goût du merveilleux, pour exciter leur appétit de recherches.

Une importante préface de M. le comte Charles de Saint-Aulaire, ancien ambassadeur de France, ouvre le livre. Je ne me suis pas permis de même plaisir que les articles de cet écrivain parus récemment dans les « Annales politiques et littéraires ». A l'intérêt qu'elle soulève par elle-même dans mon esprit, se joignent l'attrait d'une remembrance personnelle. J'ai été un peu le condisciple de l'éminent préfacier. Au même collège, il comptait parmi les anciens en renom alors que je me trouvais dans le groupe amorphe des nouveaux. Cela ne nous rapproche ni l'un ni l'autre. Mais de la jeunesse, cette plume nouvellement aiguë montre l'élégance et même la fougue. Les pages liminaires dédiées à l'ouvrage de M. Rocal sont vivantes et hémorrhagiques, passionnées et spirituelles, enjonnées et volontiers mordantes.

M. de Saint-Aulaire voit dans le traditionalisme (comme Anatole France, il répète le mot plus long et de sens différent ordinairement usité) une forme supérieure du patriotisme. Ce n'est pas moi qui discuterai cette opinion !

M. de Saint-Aulaire donne de l'expression folk-lore une définition que je tiens à citer car elle montre à merveille l'homme et le style, ce qui est tout un : « Le mot, dit-il, est érotique, presque per-sonne ne le comprend ; parmi les gens du monde, les uns croient qu'il désigne un sport et les autres une danse nouvelle ou très ancienne, ce qui revient au même ; chez ceux qui l'entendent et le traduisent exactement par science du peuple, il flatte une double affection répandue de nos jours, l'affection de démocratie nécessaire pour se servir du peuple, puisqu'il est souverain, et l'affection d'anglomanie, nécessaire pour se distinguer... »

M. de Saint-Aulaire dit du « Vieux Périgord » que c'est un ouvrage d'érudition qui se lit comme un roman. Cette réussite est celle à laquelle a prétendu M. Rocal. Il le déclare en propres termes dans son avant-propos. Dessin fort bien réalisé, tout le monde en conviendra avec le préfacier. Et l'entreprise était ardue ! Pour conserver sa valeur, une étude de ce genre paraît exclure tout développement littéraire. Enumérations, références, citations, confrontations y abondent de toute rigueur. Si l'on se laisse aller à étaler sa documentation, les notes envahissent les pages à moitié. Et voici l'attention dispersée et rebutée ! Ici, point de renvois ou presque. Les textes appelés en témoignage s'amalgament au récit. Celui-ci conserve son libre jeu et son tour original. Au reste, le plan de M. Rocal est conçu à souhait pour que,

raité hors du puits mais vêtu en défenseur.

#### Une course difficile.

Notre confrère la Presse a publié dimanche dernier le récit d'une épreuve sportive qui devait être singulièrement difficile. Qu'on en juge.

Il s'agissait, pour les concurrents, de courir en tenant « une cuillère entre les dents à bout de bras ».

LE LISIERS.

#### Le collier de perles judiciaires.

Il ouvrit son code avec la meilleure des mains : le cœur.

Une femme parut et se rappela qu'elle était née mère.

Retournez l'argument par tous ses côtés : il revient terrible et plein du venin de la jalousie.

Qui je suis ? Mais la vérité qui appa-

Le livre de M. George Rocal, récemment publié par les Editions Occidentales, n'est pas tout à fait de chez nous. Si l'on s'en tenait à son titre : « Le vieux Périgord », il semblerait même qu'il ne nous concerne que pour des raisons de bon voisinage. Je pense, au contraire, qu'il est notre presque complètement. Les experts en la matière, M. Joseph Daynard, M. l'abbé Eugène Sol, ne me démentiront pas, je crois. Sur des milliers de traditions et de faits, de croyances et d'observations, recueillis et rapportés par l'auteur périgourdin, il n'en est sans doute pas une centaine qu'un lecteur averti de chez nous peut déclarer étrangers au Quercy. En suivant à loisir ces 250 pages, si nourries de précieuses qu'elles en paraissent parfois gavées tout en restant d'une santé parfaite, il me semblait, aux noms de lieux près, voir ressuscitées à mes yeux les façons de vivre anciennes des ruraux et des citadins du Lot, du bon vieux temps !...

C'est évidemment pourquoi ce livre, beau à tous les points de vue, aussi bien dans sa présentation que dans sa matière, a rencontré, dès qu'il a paru aux vitrines de nos librairies, une très vive faveur de la part du public caducien. Ce succès ne peut manquer de s'accroître. Artistes, érudits, dilettantes de notre de notre province trouveront dans le travail de M. Rocal autant d'éléments qu'ils voudront pour nourrir leurs souvenirs, pour alimenter leur goût du merveilleux, pour exciter leur appétit de recherches.

Une importante préface de M. le comte Charles de Saint-Aulaire, ancien ambassadeur de France, ouvre le livre. Je ne me suis pas permis de même plaisir que les articles de cet écrivain parus récemment dans les « Annales politiques et littéraires ». A l'intérêt qu'elle soulève par elle-même dans mon esprit, se joignent l'attrait d'une remembrance personnelle. J'ai été un peu le condisciple de l'éminent préfacier. Au même collège, il comptait parmi les anciens en renom alors que je me trouvais dans le groupe amorphe des nouveaux. Cela ne nous rapproche ni l'un ni l'autre. Mais de la jeunesse, cette plume nouvellement aiguë montre l'élégance et même la fougue. Les pages liminaires dédiées à l'ouvrage de M. Rocal sont vivantes et hémorrhagiques, passionnées et spirituelles, enjonnées et volontiers mordantes.

M. de Saint-Aulaire voit dans le traditionalisme (comme Anatole France, il répète le mot plus long et de sens différent ordinairement usité) une forme supérieure du patriotisme. Ce n'est pas moi qui discuterai cette opinion !

M. de Saint-Aulaire donne de l'expression folk-lore une définition que je tiens à citer car elle montre à merveille l'homme et le style, ce qui est tout un : « Le mot, dit-il, est érotique, presque per-sonne ne le comprend ; parmi les gens du monde, les uns croient qu'il désigne un sport et les autres une danse nouvelle ou très ancienne, ce qui revient au même ; chez ceux qui l'entendent et le traduisent exactement par science du peuple, il flatte une double affection répandue de nos jours, l'affection de démocratie nécessaire pour se servir du peuple, puisqu'il est souverain, et l'affection d'anglomanie, nécessaire pour se distinguer... »

M. de Saint-Aulaire dit du « Vieux Périgord » que c'est un ouvrage d'érudition qui se lit comme un roman. Cette réussite est celle à laquelle a prétendu M. Rocal. Il le déclare en propres termes dans son avant-propos. Dessin fort bien réalisé, tout le monde en conviendra avec le préfacier. Et l'entreprise était ardue ! Pour conserver sa valeur, une étude de ce genre paraît exclure tout développement littéraire. Enumérations, références, citations, confrontations y abondent de toute rigueur. Si l'on se laisse aller à étaler sa documentation, les notes envahissent les pages à moitié. Et voici l'attention dispersée et rebutée ! Ici, point de renvois ou presque. Les textes appelés en témoignage s'amalgament au récit. Celui-ci conserve son libre jeu et son tour original. Au reste, le plan de M. Rocal est conçu à souhait pour que,

raité hors du puits mais vêtu en défenseur.

#### Une course difficile.

Notre confrère la Presse a publié dimanche dernier le récit d'une épreuve sportive qui devait être singulièrement difficile. Qu'on en juge.

Il s'agissait, pour les concurrents, de courir en tenant « une cuillère entre les dents à bout de bras ».

LE LISIERS.

#### Le collier de perles judiciaires.

Il ouvrit son code avec la meilleure des mains : le cœur.

Une femme parut et se rappela qu'elle était née mère.

Retournez l'argument par tous ses côtés : il revient terrible et plein du venin de la jalousie.

Qui je suis ? Mais la vérité qui appa-

# Chronique du Lot

LES QUESTIONS LOCALES

## LA MUNICIPALITÉ DE CAHORS

**M. Cammas expose comment il conçoit l'entretien hygiénique de la voie publique et les mesures qu'il se réserve de proposer.**

La municipalité de Cahors est installée à l'hôtel de Ville depuis bientôt trois ans et c'est dans quinze ou dix-huit mois seulement qu'elle se présentera aux électeurs. N'est-il pas trop tôt ou trop tard pour parler encore d'elle ? L'heure n'est pas venue de dresser son bilan et il semble que l'heure soit déjà passée de l'interroger sur son programme et ses projets. Et nous n'en aurions pas eu l'idée si elle ne se fût récemment complétée par la nomination de deux nouveaux adjoints.

Notre intention ne peut donc pas être de faire le tour complet de l'administration municipale dont le programme est connu de tous les cahorçais, mais simplement de nous renseigner sur les impressions des adjoints nouvellement installés et de savoir s'ils apportent avec eux quelque pensée personnelle de réforme ou de transformation dans les services qui leur ont été remis en charge et responsabilité.

C'est pourquoy — comme celles de M. Poimbeuf — les déclarations de M. Cammas étaient intéressantes à recueillir. On attend beaucoup de lui, qui arrive au pouvoir précédé d'une réputation d'active énergie qu'il lui reste à mériter.

M. Cammas a été mis à la tête d'importants services : l'Instruction Publique, l'Hygiène générale et, en outre, tout ce qui concerne l'organisation, l'avancement et la discipline du personnel.

Nous le trouvons au travail, sur les dossiers. Et nous entrons tout de suite au vif du sujet :

— Vous me voyez, nous dit-il, en train d'apprendre ce que je dois enseigner. C'est une chose de réclamer quand on est à la place d'où l'on contrôle et c'en est une autre de réaliser quand on est à la place où l'on exécute...

— Est-ce que ce passage de la chaise au fauteuil, est-ce que ce changement de place vous aurez fait changer d'opinion ?

— Pas du tout. Depuis le début de notre... mettons, de notre « législature », je n'ai cessé de réclamer pour la bonne hygiène. Chaque fois que l'occasion s'est présentée — j'ai insisté pour la propreté des rues, la netteté et le bon entretien de la voie publique, pour un bon régime des eaux, enfin pour tout ce qui fait cette hygiène nécessaire et bienfaisante sans laquelle il n'est pas de bon état sanitaire.

Eh ! bien, je cherche les moyens d'appliquer, comme adjoint, les idées que j'ai défendues, comme conseiller municipal.

Vous savez comment nous procédons. Chaque adjoint prépare ses projets et les soumet à la réunion de la Municipalité. Si celle-ci les adopte, le

### Votes de nos Députés

Sur la motion d'ajournement concernant l'arrestation de M. Cachin, député communiste, les députés du Lot ont voté : Pour.

La Chambre a repoussé l'ajournement par 241 voix contre 239.

### Notariat

M. Bourdet est nommé notaire à Milhac (Lot), en remplacement de son père.

### Ecole de Vincennes

MM. Cazala et Appietto, sergents au 9<sup>e</sup> d'infanterie, sont admis à prendre part aux épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole militaire d'administration de Vincennes.

### Service Vicinal

M. Sainte-Marie est nommé cantonnier de 5<sup>e</sup> classe, en résidence à Issepts, en remplacement de M. Cadiergues, retraité.

### P. T. T.

Mlle Grandjean, dame employée à Paris, est nommée receveuse à Cabrerets.

Mlle Monpoteil, receveuse aux Quatre-Routes est nommée à Beynat (Corrèze).

Mme Débat, receveuse à Montpazier (Dordogne), est nommée aux Quatre-Routes.

M. Ramel, receveur à Figeac, est nommé à Limoux.

### Commission départementale

La Commission départementale a accordé des subventions aux communes suivantes, soit pour réparations aux écoles, soit pour des constructions d'intérêt communal à exécuter :  
Rueyres : 500 fr. ; Payrac : 300 fr. ; St-Laurent-les-Tours : 450 fr. ; Fraysinet-le-Gélat : 500 fr. ; St-Martin-Labouval : 500 fr. ; St-Bresson, 250 fr. ; St-Vincent-Rive-d'Olt : 500 fr. ; Valroufié : 1.600 fr. ; Belfort : 200 fr. ; une dot de mariage en faveur d'un enfant assisté : 500 fr.

Est adoptée la reconnaissance de chemins ruraux des communes suivantes : Lamativie, St-Sulpice, Payrac, Tauriac, Concorès, Thédriac,

Conseil municipal en est ensuite régulièrement saisi par la voie de ses commissions...

Sans entrer dans le détail de ces projets qui ne sont pas complètement arrêtés et qui ont encore besoin d'une sérieuse étude, je peux vous dire que la propreté de la rue exige d'abord une surveillance plus étroite ; dans les faubourgs il sera nécessaire de procéder à un enlèvement plus régulier des ordures et d'exiger la fermeture des fosses à purin qui se trouvent au bord des chemins. Cette vieille coutume présente les plus graves inconvénients au point de vue hygiénique. Cela n'a plus besoin d'être démontré.

Enfin, pour la ville même, je suis de plus en plus convaincu qu'une nouvelle réglementation s'impose concernant l'enlèvement des ordures ménagères, tel qu'il se pratique dans les villes bien tenues. Et je ne crois pas qu'on puisse arriver à un bon résultat sans l'institution ou, plutôt, l'extension du système des « poubelles »...

— Voilà, disons-nous, une transformation des antiques habitudes locales !...

— Oh ! je sais que cela étonnera un peu. Mais il y a de bonnes habitudes et il y en a de mauvaises. Les unes sont des traditions honorables, les autres sont... comment dire ?

— ...De la routine !

— C'est cela même ! De la routine ! Eh ! bien, de quoi est fait le progrès ? Il n'est pas autre chose que le remplacement des mauvaises méthodes par de bonnes. C'est une éducation à faire. Seulement pour cela nous avons besoin du concours de la presse qui peut nous aider à faire comprendre à la population qu'il ne s'agit pas de l'embêter, mais de lui être utile. C'est son intérêt, l'intérêt de la santé publique que nous cherchons. Et celui-ci est directement lié à la propreté de la ville. Je n'ai pas besoin d'invocuer l'opinion des docteurs, des hygiénistes. Elle est tellement connue que c'est une banalité courante pour eux de protester contre un état de choses semblable à celui dans lequel nous vivons à Cahors...

J'espère que nos concitoyens se laisseront convaincre et que, le moment venu, nous trouverons dans nos collaborateurs de cette œuvre d'assainissement.

La conversation avec M. Cammas n'est jamais à court et notre adjoint défend ses opinions avec d'abondants arguments et une grande fermeté de conviction. Ce sont des qualités qui lui seront utiles pour faire triompher le point de vue qu'il vient de nous faire connaître...

Notre entretien aborde ensuite d'autres sujets aussi intéressants que nous rapporterons dans notre prochain numéro. — E. L.

## CAHORS

ANOMALIE !

Les boulangers parisiens protestent : ils « envisagent la possibilité de fermer leurs fournils et boutiques un jour par semaine. Mais, en attendant la fermeture d'une journée complète, de nombreux boulangers manifestent le désir de commencer par la fermeture d'une demi-journée ».

Et le journal qui publie cette information donne les précisions suivantes : « A Aubervilliers, Pantin, au Pré-Saint-Gervais, à la Courneuve, c'est chose faite, et depuis un mois, tous les boulangers, sauf deux, ferment le mardi après-midi.

« Mardi dernier, c'est le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui a suivi le mouvement, d'autres sont sur le point de faire de même. »

Eh ! bien ! cette information a littéralement... étonné ceux qui, à Cahors l'ont lue ! Ils se sont demandés si on se moquait d'eux !

Comment se fait-il, en effet, que les boulangeries parisiennes en soient à envisager la fermeture des fournils et boutiques, un jour par semaine, alors qu'à Cahors, voilà plus de 2 ans que cette fermeture a lieu chaque lundi !

Il y a donc deux façons d'appliquer cette mesure ? A Paris, où les boulangers réclament la fermeture un jour par semaine, la mesure n'est pas appliquée.

A Cahors, où la plupart des boulangers voulaient laisser leurs fournils et boutiques ouverts, ils ont été obligés de les fermer sous peine d'amende, et défense leur est faite de vendre une livre de pain, le lundi, même à un étranger de passage à Cahors et qui n'aurait pas mangé depuis 2 jours !...

Sans doute, il doit y avoir de bonnes raisons pour expliquer cet état de choses : quelles qu'elles soient, elles ne peuvent pas empêcher le consommateur qui, le lundi, à Cahors se voit refuser du pain, de demander : « Mais à Paris, les fournils et les boutiques de boulangers sont ouverts. Pourquoi ? »

Certes, loin de nous la pensée de protester contre la fermeture des boulangeries, un jour par semaine et contre le repos hebdomadaire.

Mais encore une fois, ne paraît-il pas illogique que ce repos soit obligatoire pour les boulangers de nos villes de province et qu'il ne soit pas encore appliqué aux boulangers de la Capitale ? N'est-ce pas une anomalie ? Après tout, ne vaut-il pas mieux ne pas essayer de comprendre ?

LOUIS BONNET.

## La Saint-Jean

C'était vendredi, 24 juin, la fête de Saint-Jean-Baptiste, fête qui comporte, comme principal programme, d'allumer des feux sur les places publiques.

A Cahors, chaque faubourg n'a pas failli à la tradition. Et c'est ainsi que jeudi soir, place St-Laurent, St-Georges, Labarre, Cabessus notamment, ont eu leur bûcher.

C'est la jeunesse qui organise ce bûcher : elle va de porte en porte, dans le faubourg, dans le quartier, quêter pour lui permettre d'agrémenter le « feu » c'est-à-dire pour acheter des fusées des feux de bengale. Quant à bois qui forme le bûcher, la jeunesse sait bien le trouver quelque part, et à bon marché.

Les quelques sous recueillis par ce par-là ne font pas une grosse somme, mais c'est suffisant pour donner une petite attraction aux promeneurs.

Effectivement, jeudi soir, le pont de St-Georges, le faubourg de Cabessus, la place Thiers avaient la visite de nombreux visiteurs, qui étaient venus pour voir le « feu » de la saint Jean et assister aux débats de la jeunesse.

Et comme à Labarre et à Cabessus des bals avaient été organisés, bon nombre de ces visiteurs ne purent pas résister à la tentation « d'en danser une ».

Et le bal dura jusqu'à minuit : ce n'est pas tous les jours fête de la saint Jean, que diable, et tous les ans, il en est de même dans les principaux faubourgs de Cahors.

Fête de famille peut-on dire, qui ne coûte pas cher et qui est une distraction pour tout le monde !

L. B.

## UN ACCIDENT !

Qui aurait cru qu'un passant qui marche sur le trottoir de l'avenue de la Gare, pût être victime d'un accident ?

Il semble que l'on puisse marcher les yeux fermés jusqu'à l'extrémité du mur qui clôt la cour de la Gare. Eh ! bien, non : un accident est toujours à craindre sur le trottoir même, et il se produit parfois.

Ainsi, une brave personne qui se rendait à la gare, avant que les témoins aient pu la retenir, tomba sur le trottoir, se blessa aux jambes, à une épaule, à la figure.

Comment cela s'était-il produit ? Les témoins qui relevèrent la personne blessée, virent qu'elle avait buté contre un anneau placé au milieu d'une large pierre qui bouche, probablement l'égout. Cet anneau est dressé, rigide, il ne peut pas être baissé.

Qu'on bute contre et on chute. Le service de la voirie chargé de l'entretien de ce trottoir ferait bien d'expliquer cet anneau, car ce n'est pas le premier accident qu'il a provoqué.

L. B.

## Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

La Section de Cahors de la « Ligue des Droits de l'Homme » s'est réunie dimanche, 19 juin, dans une salle de la Mairie.

M. Rosset, vice-président, présida la séance en l'absence de M. Tassart exécuté. On procéda à l'admission de nouveaux membres après quoi la parole est donnée à M. Lafargue, secrétaire général pour son compte rendu de l'action du Comité central, depuis la dernière réunion.

Le secrétaire résuma d'abord, les interventions de la ligue dans l'ordre judiciaire : 1<sup>o</sup> En faveur de Assasco, Durutti et Jover dont l'extradition vient d'être accordée sans raisons suffisantes au gouvernement Brésilien. La Ligue proteste contre les exigences de ce gouvernement qui constituent une violation de la loi récente sur l'extradition.

2<sup>o</sup> Sous l'impulsion de la ligue Française un mouvement de réprobation universelle s'est élevé contre l'injustice des tribunaux américains à l'égard de Sacco et Vanzetti dont la libération est réclamée.

3<sup>o</sup> Intervention nouvelle en faveur de la révision des procès Landau, Goldski et Marion détenus depuis 7 ans.

Dans l'affaire Guiniéri, le comité central a obtenu un succès en obtenant la réhabilitation de cette malheureuse victime des conseils de guerre. Condamné à mort en 1915, Guiniéri vit sa peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Hélas ! la procédure en révision a été si longue que Guiniéri est mort avant d'avoir vu proclamer son innocence.

4<sup>o</sup> La Ligue continue son action en vue de la révision du procès Barbeau condamné par un tribunal allemand de la Sarre d'après des témoignages suspects et notoirement insuffisants.

Dans l'ordre politique, le comité central a rappelé par une lettre récente aux députés la promesse faite par eux en 1924, de réformer la justice militaire.

En présence de l'émotion soulevée par un article de la revue « Europe », les protestations de la ligue des femmes pour la Paix et celles de nombreux citoyens à propos de certaines dispositions de la loi organisant la nation. La nation armée, le comité central, après de longues et vives discussions a formulé des réserves et demandé des modifications à l'article 4 dans un ordre du jour dont lecture est donnée.

L'évacuation de la Rhénanie dans des conditions conciliant la paix européenne et la sécurité française a été aussi l'objet d'un examen attentif.

Mais l'action de la ligue ne s'est pas bornée là. De récents débats parlementaires ont attiré l'attention du public sur les questions coloniales qui prennent une importance grandissante dans cet après-guerre troublé.

L'enquête faite sur les concessions en Afrique équatoriale montre que ce régime qui intéresse les sociétés du pouvoir politique a pour résultat pratique, l'esclavage des indigènes.

Se référant au réquisitoire dressé par M. Gide, au cours de son dernier voyage dans cette colonie, contre l'administration et à certains articles de M. R. Maran, sur les traitements de mains subits par la main-d'œuvre employée à la construction des chemins de fer de Brazzaville à Perte-Noire, M. Lafargue montre combien nécessaire est le contrôle des pouvoirs publics et de l'opinion sur l'administration coloniale.

La cupidité des sociétés concessionnaires et les vices de l'administration seraient autrement dangereux que la propagande communiste qu'elles rendent possible et efficace.

Le Secrétaire regrette que cette réunion n'ait pu avoir lieu plus tôt. On aurait pu faire part aux ligues des questions portées à l'ordre du jour du prochain Congrès de Paris et instituer à leur sujet une discussion ou un échange de vues qui aurait éclairé le délégué du Congrès sur l'attitude à prendre au moment du vote.

M. Lafargue reçoit pour son vivant et clair exposé les compliments de ses collègues.

## La Comédie-Française à Cahors

L'Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta nous prie de bien indiquer que la Représentation, qui sera donnée le 1<sup>er</sup> juillet, à 9 heures du soir, dans une des cours du Lycée, n'est pas uniquement réservée aux Anciens Elèves du Lycée. C'est tout le public cahorçain qui est invité à venir applaudir deux des artistes les plus célèbres de la Comédie-Française : M. Alexandre et Mme Robinne et M. Dariois qui est un des meilleurs artistes de l'Odéon. Des prix, accessibles à toutes les bourses, sont prévus ; une excellente acoustique permettra à tous les spectateurs de goûter une pièce aussi belle et émouvante qu'*Aimer*, de Paul Géraud, drame simple et poignant d'une femme et de deux hommes.

Avant le lever de rideau, M. Duviard, professeur au Lycée, présentera au public la pièce et les acteurs.

Déjà de nombreuses demandes de location affluent de Cahors et de tous les points du département. Nous invitons vivement nos lecteurs à louer leurs places, dès aujourd'hui, chez Mme Larrien, Concierge du Théâtre Municipal. En cas de mauvais temps les places numérotées seraient valables pour le Palais des Fêtes où la Représentation aurait lieu.

## Avis aux Ascendants

Les ascendants de tous degrés sont instamment priés de se rendre sans faute à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 26 juin, à 14 heures, au Palais des Fêtes où il sera donné connaissance d'une lettre de la Municipalité de Cahors concernant le Monument aux Morts et de questions diverses au sujet desquelles il est urgent de délibérer.

Dans la circonstance, tous ceux qui ont donné leur vie pour le salut du Pays devront être représentés par les ascendants ou les descendants.

Le Bureau.

## Lyre Ruthénoise

Directeur : M. Léon FROMENT  
Voici le programme des auditions qui seront données dimanche 26 juin 1927 :

I. A la Cathédrale pendant la messe de 11 heures :

Cæcilia, Camille de Vos.  
Près du fleuve étranger, (Paraphrases du Super flumina), Gounod, harmonisée par L. Froment.

II. A 17 heures, sur le kiosque des Allées Fénélon :

Les Sabotiers, P. Rougnon.  
Sur le Lac, C. Kling.  
Chansons du Rouergue, harmonisées par L. Froment.

## Amicale Aveyronnaise de Cahors

La Lyre Ruthénoise sera reçue dimanche 26 courant, vers 17 h. 1/2, au siège social de l'amicale, Café Tivoli, 1<sup>er</sup> étage, à l'issue de l'audition donnée sur les Allées Fénélon.

Les membres de l'Amicale et leur famille sont instamment priés d'assister à l'apéritif d'honneur qui sera offert à nos compatriotes à l'heure ci-dessus indiquée.

Pour le Bureau :  
Le secrétaire : E. POMARÈDE.

## Orphéon de Cahors

Voici le programme du concert public qui sera donné le jeudi 30 juin, à 21 h. 1/2, sur les Allées Fénélon, par l'Orphéon de Cahors.

1. A) Glorieuse, marche, Daras ; B) Marche de Rakoczy, Berlioz ; Orchestre.

2. A) La Liberté éclairant le Monde, Gounod ; B) Chant des Nations, Christiné ; Orphéon.

3. Ouverture de Mireille, Gounod ; Orchestre.

4. A) Pauvre fou, Tagliafico ; B) Yorima, M. Bergs.

5. Les Rouets d'hier et d'aujourd'hui, L. Blémant ; Orphéon.

6. L'enlèvement au Sérail, ouverture, Mozart ; Orchestre.

7. A) La Coupe du Roi de Thulé, Diaz ; B) Madame Favart, Offenbach ; M. Babouline.

8. Pêcheur d'Islande, Chœur.

9. Le Beau Danube bleu, Valse chantée.

On dansera de 23 h. à 24 heures aux sons de l'Orchestre symphonique.

## AVIRON CADURCIEN

Subscription publique au profit de la Société

Le tirage de la tombola qui devait avoir lieu le 15 janvier 1927 a été fixé définitivement au dimanche 24 juillet prochain, au siège de la société (Café Tivoli).

Le Conseil d'administration compte sur l'esprit sportif de la population cadurçienne, pour venir en aide à notre vieille société, si cruellement éprouvée par l'inondation du 9 mars dernier ; il a la ferme conviction que les 3.000 billets destinés à cette tombola seront entièrement vendus.

L'on peut se procurer des billets, au prix de 2 fr. chacun, chez Mlle Euphrasie Hubert, Ludovic Rollés, au Café Tivoli, et parmi les secrétaires, trésorier, agent de recouvrement et membre du Conseil d'Administration de la Société.

Un concours de tir aura lieu ce même 24 juillet, à 10 heures du matin, au Stand de la Société (Café Tivoli). Les prix et les modalités de ce concours seront publiés ultérieurement.

Le tirage de la tombola aura lieu sitôt après le concours de tir.

Voici les principaux lots qui seront tirés à la tombola et qui seront exposés incessamment :

1<sup>er</sup> prix : Une bicyclette offerte par la Maison Griffon.

2<sup>e</sup> prix : Un lampadaire offert par M. Desprat, ferronnier d'Art.

3<sup>e</sup> prix : Un tableau, offert par le peintre M. Rouquet.

4<sup>e</sup> prix : Un tableau, offert par le peintre Lavignac.

Nota. — Une assemblée générale aura lieu le vendredi 8 juillet, à 8 h. 1/2 du soir au siège de la Société (Café Tivoli). Confirmation sera donnée, par l'envoi en temps voulu, d'une convocation individuelle aux Secrétares.

Il est rappelé qu'une permanence est établie au siège de la Société, pour l'encaissement des cotisations, tous les dimanches, de 10 heures 1/2 à 11 h. et demi.

## Offices de placement

L'Officiel publie la liste et les adresses des offices publics de placement gratuit en France. Nous relevons pour Cahors :

Office départemental à la préfecture ; direction, M. Tourriol, Section hôtelière à la préfecture. Bureau municipal, place Rousseau.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 24 juin 1927

BLESSURES PAR IMPRUDENCE

— Le jour de la foire de Figeac du 15 mai dernier, un sieur Lavoilette Ferdinand, marchand de porcs à Felzins, a, par maladresse avec son chariot accroché celui des époux Genot, occasionnant à ces derniers des blessures : 50 fr. d'amende.

VOL DE FILS DE CUIVRE

— Bellony Jean et Becker Jean, nomades, sans domicile fixe, ont soustrait frauduleusement au préjudice de l'administration des P. T. T. une certaine quantité de fils de cuivre. Ils sont condamnés, le 1<sup>er</sup> à six mois de prison, le second à trois mois de la même peine.

VOL

— Un jeune mineur a soustrait une certaine somme d'argent au préjudice de son patron. De plus, il a chassé en temps prohibé et sans permis.

Le tribunal l'a acquitté comme ayant agité sans discernement et l'envoi au Patronage Rollet jusqu'à sa majorité.

VOL

— Un sieur Defail Ulysse, 32 ans,

peintre à St-Céré, qui a profité de l'absence des occupants d'une maison sise au hameau de la Meynardie, pour y pénétrer lui-même et faire main-basse sur une somme de 8.500 fr. est condamné à trois mois de prison avec sursis.

## OUTRAGES ET VIOLENCES

— Un garagiste de Cahors est condamné à huit jours de prison avec sursis pour outrages et violences envers le commissaire de police.

## Accidents du travail

En décollant des planches dans une volière, M. Grave, mécanicien, demeurant rue Donzelle, s'est blessé d'un coup de marteau à la main gauche.

— M. Dufourmol, mécanicien à la Cie du Gaz était occupé à remonter une voiture automobile, lorsqu'il effectuait une réparation, il a été atteint de plaie contuse de l'annulaire droit avec écrasement de la phalange.

## Fête de la Gare

Nous rappelons que c'est ce soir samedi qu'aura lieu l'ouverture de la fête du quartier de la Gare qui durera jusqu'à lundi soir.

## Chronique des Théâtres

### LES DRAGONS DE VILLARS

Nous ne saurions trop recommander à ceux de nos concitoyens qui n'ont pas encore retenu leurs places pour la représentation des « Dragons de Villars » qui doit avoir lieu le 26 juin, à 8 h. 30, au Palais des Fêtes, de se hâter. Tout laisse prévoir que la feuille de location ne tardera pas à être complète et qu'il ne restera que peu de tickets à délivrer au bureau.

Solistes, chanteurs, tout est parfaitement au point d'après les renseignements qui nous sont parvenus et la « Lyre Ruthénoise » est assurée de remporter, dans notre ville, un de ses beaux succès.

### Arrestation

La gendarmerie de Lavercaintière a procédé à l'arrestation du nommé Fel, domestique à St-Cirgues, pour vol de 200 fr. au préjudice d'un propriétaire de la même commune.

### Coups et blessures

Le nommé C., propriétaire à Lamothe-Fénélon, s'est pris de querelle avec un voisin, nommé Jean R., au sujet du mulet de C. qui, ayant échappé, s'était réfugié sur la propriété de R.

Des coups furent échangés entre les deux hommes et R. fut malmené. Plainte a été portée au Parquet.

### A coups de poing

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie de Bretenoux contre deux consommateurs qui, se trouvant dans un café et jouant aux cartes, se disputèrent et se rossèrent.

Ils seront poursuivis en correctionnelle.

### Ivresse et tapage

Jeudi soir, les frères Laffeur, précédés de deux chiens, bouabres, dont le domicile est calle de St-Georges, étaient la Saint-Jean.

Vers 11 h., après avoir bu copieusement, ils éprouvèrent le besoin de faire du bruit sur le Boulevard.

Les agents de police veillaient ; ils prièrent ces deux tapageurs de se taire ; mais ce fut en vain. Ils furent les mener au bureau de police, puis les remiser au violon.

Procès-verbal a été dressé contre les deux Elienne Laffeur.

### ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 18 au 25 juin 1927

#### Naissances

Caunésl Bernard, rue des Boulevards, 13.

Rouaix Jeannine, rue Mascouton, 6.

Bouzou Raymond, rue Labarre, 27.

#### Mariages

Mignot Jean, cult., et Quercy Elisa s. p.

Rufa Joseph, maçon, et Cantagret Yvonne, modiste.

# Les Sports

## Vel-Auto-Lotois

Le coureur Sablé qui était engagé dans le Tour de France, sous le N° 133 n'ayant pas trouvé de constructeur n'a pu à son grand regret prendre le départ.

Ce fait est bien regrettable pour cet excellent coureur, car il connaît à fond les cols Pyrénéens et comptait bien finir le Tour.

## Anis JEANNETTE

au moins égal aux meilleurs  
J. DELFORT et C<sup>ie</sup>, distillateurs, CAHORS  
Arrondissement de Cahors

## SERVICE DES AUTOBUS

M. ARTIGALAS, concessionnaire des lignes d'autobus de Gourdon à Cahors par Cazals et de Labastide-Murat à Cahors par Pélacoq, a l'honneur de prévenir le public que le prix de la place kilométrique sera ramené sur ces deux lignes de 0 fr. 15 à 0 fr. 05 à partir du mardi 28 juin courant.

### Larroque-des-Arcs

Fête locale. — La jeunesse de Larroque-des-Arcs, a l'honneur de prévenir le public Cadurcien et les communes avoisinantes, qu'elle organise, comme les années précédentes, sa fête annuelle, qui aura lieu les 16, 17 et 18 juillet 1927.

Le programme étant à l'étude sera donné ultérieurement.

### Le Comité, St-Cernin

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine, le décès de M. Mathaly, décédé presque subitement, à l'âge de 54 ans, dans sa propriété de Nagrier, commune de St-Germain.

Le défunt jouissait de l'estime et de la sympathie publique, et il sera vivement regretté.

Les obsèques ont eu lieu mardi, au milieu d'une foule de parents et d'amis, et quoique M. le Curé, n'ait pas cru devoir chanter les chants liturgiques en usage dans ces tristes cérémonies, et cela, parce que le défunt n'avait pas encore versé cette année, le dernier du culte, la population a tenu à témoigner toute sa sympathie à la famille en assistant nombreuse aux obsèques.

M. Mathaly était un bon et loyal républicain, et le parti perd en lui, un homme sur lequel il savait pouvoir compter.

Dans cette triste circonstance nous offrons à Mme Mathaly, à ses enfants et à tous les parents nos très dévoués sentiments de condoléances.

### Duravel

Vandalisme. — Dans une importante propriété de la commune, on a coupé de trois coups de serpe un jeune noyer de très belle venue.

Cet acte peut avoir pour son auteur de très graves conséquences, car la dévastation d'arbres est punie par la loi d'un emprisonnement de six jours au moins à six mois, à raison de chaque arbre mutilé ou abattu.

Cette loi s'applique aux arbustes et même aux ceps de vigne.

## HYGIÈNE INDISPENSABLE

Demandez à votre Parfumeur, Coiffeur, etc., LE PARFUM DE NOS ALPES PROVENÇALES, Essence de Lavande Garantie PURE.

Quelques gouttes pour votre toilette dans votre bain, et vous obtiendrez le parfum et la fraîcheur de nos Montagnes.

Indispensable dans votre armoire, chasse les insectes, conserve et parfume. Après la lessive votre linge conserve l'odeur désagréable du savon et de la potasse, évitez-la en mettant au fond de votre lessive quelques gouttes de Lavande, RESULTATS GARANTIS.

Représentants et Dépositaires demandés. S'adresser à MM. CHANAUD FRÈRES, APT (Vaucluse).

## Arrondissement de Figac

## REPRESENTANT

Bien introduit FIGEAC-CAPDENAC, dispose deux Agences convenant Homme ou Dame. — Prix — Commission — Frais représentation — entre autres avantages moraux et matériels.

Inutile si pas sérieux. S'adresser Bureau Journal qui transmettra.

### Figac

Etat civil du 17 au 24 juin. — Naissances : Granier Henri-Pierre-Frédéric-Georges ; Pélissier Jacqueline ; Nicolas Yves-François-Marie ; Larguile George-Yvette-Marcelle.

Mariages : Desmond Antoine-Marius et Henry Berthe ; Larnaudie Renée et Bourrés Marie-Elise.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la pharmacie Delmas, Pont Gambetta.

AVIS aux pêcheurs. — Les membres de la Société de pêche à la ligne « La Gaulle Figacoise » sont expressément invités à assister à la réunion du jeudi 30 courant à la salle du Cinéma Lala en vue de la révision et de la mise au point des statuts.

Dans les Postes. — Nous relevons à l'Officiel la nomination à la Recette des Postes de Figac de M. Sabouron, rédacteur à Bordeaux. Nous adressons nos souhaits de bienvenue à ce fonctionnaire qui est le fils de M. Sabouron, vérificateur des poids et mesures en retraite.

### St-Céré

Fête athlétique. — La fête athlétique

du 19 juin, organisée par l'Union Sportive Saint-Céréenne, a obtenu le plus vif succès. Un public nombreux encouragea nos jeunes athlètes et ne leur ménagea pas ses applaudissements.

Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes gens de l'U. S. S. C. et en particulier à MM. Crouzet, Rieux et Souparis, les dévoués organisateurs de cette fête.

Nous remercions les gracieuses Jeunes filles de la ville qui se dévouèrent si aimablement pour vendre des fleurs au bénéfice de la Société, et furent, par leurs sourires irrésistibles, garnies abondamment la caisse de l'U. S. S. C. Voici le palmarès de cette fête :

Courses. — 100 m. : 1<sup>er</sup> Lavour François ; 2<sup>e</sup> Simonet ; 110 m. haies : 1<sup>er</sup> Pallide ; 2<sup>e</sup> Cassagnade.

300 m. : 1<sup>er</sup> Lavour François ; 2<sup>e</sup> Cassagnade ; 3<sup>e</sup> Lavour Jean.

1.500 m. : 1<sup>er</sup> Emile Marmol ; 2<sup>e</sup> Lavour Jean ; 3<sup>e</sup> Méry.

Sauts. — En longueur sans élan : 1<sup>er</sup> Landes ; 2<sup>e</sup> Simonet, Pallide.

En hauteur sans élan : 1<sup>er</sup> Landes ; 2<sup>e</sup> Pallide.

En hauteur avec élan : 1<sup>er</sup> Simonet ; 2<sup>e</sup> Landes.

Ont obtenu le plus grand nombre de points : Simonet, Lavour, Landes.

## A PARIS

La Maison des LOTOIS  
est la Brasserie-Restaurant « LE GALLO »  
14 et 16, rue J.-J. Rousseau, 1<sup>er</sup>  
Propriétaire : L. AMAGAT (Originaire de Figac)  
Téléph. : Central 67-55

## Arrondissement de Gourdon

### OUVERTURE LE 1<sup>er</sup> JUILLET,

Rue Labarre, 40, CAHORS  
Magasin de vente de grains, sons, Farines, Repasses, Graines mélangées, Semences potagères et Fourragères, Assortiment de Pommes de terre. Marchandises très recommandées. Prix très modérés.

### Gourdon

#### Le pays Gourdonnais

Gourdon est une des villes les plus pittoresques du Haut-Quercy, pays pittoresque entre tous et qui chaque année attire plus nombreux et plus enthousiastes les touristes de tous les coins de la France et de l'Étranger.

Au sommet d'un coteau, parmi la verdure des grands arbres, se dresse la Cité Gourdonnaise, qui domine le panorama merveilleux des collines et des vallées que l'on voit s'étendre au loin par delà la Dordogne jusqu'au cœur du Périgord, jusqu'au Limousin, jusqu'à l'Auvergne, vers un horizon immense où les lignes se perdent dans les frêles fumées roses du matin ou dans les plus profonds du crépuscule, montrant ainsi l'un des plus admirables paysages que l'on puisse voir. La ville elle-même, avec son Tour-de-Ville et la verte ceinture de ses ormes plusieurs fois séculaires, avec ses vieilles rues étroites et tortueuses, avec ses antiques maisons qui grimpent vers la cathédrale et la place de l'ancien château, est des plus curieuses. C'est comme une évocation dans toute sa bonhomie de la vie familiale et de l'âme d'autrefois.

Les artistes et les auditeurs qui viendront aux fêtes qui se préparent, trouveront avec le beau régat d'art qui les attend un pays intéressant à voir et à connaître, des habitants heureux de les accueillir et à leur faire goûter les charmes de la petite ville dont ils sont fiers à juste titre. C'est là, en effet, dans un rayon de 25 kilomètres à peine, que sont réunies quelques-unes des plus rares merveilles de notre France : le Sanctuaire de Roamadour, le Puits de Padirac, les Grottes de Lacave, le Château de Castelnaud-Bretenoux, les Cascades d'Autoire, le Viaduc de Souillac, Les Eysies au pays de la Préhistoire, etc., etc. Et selon sa vieille réputation d'hospitalité, le Quercy saura faire honneur de toutes ces beautés à ses visiteurs en échange des beautés artistiques qu'eux-mêmes lui auront apportées.

Pharmacie de service. — C'est la pharmacie Dardenne qui assurera le service pharmaceutique demain, lundi, 27 courant.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme Taillade, de Bellevue, survenu à l'âge de 63 ans, femme du jardinier bien connu de notre ville.

C'était une vaillante et brave femme qui avait élevé une nombreuse famille. Ayant eu une réunion de famille tout récemment à l'occasion de la naissance d'une petite-fille elle avait exprimé le désir de célébrer prochainement ses noces d'or et de réunir tous ses enfants et ses 25 petits-enfants.

Nous adressons au mari, M. Taillade d'Antonin, et à toute la famille nos meilleurs sentiments de condoléances.

A l'Union sportive. — L'Union sportive gourdonnaise nous prépare pour le 14 juillet prochain une belle fête sportive qui rompra la monotonie habituelle de cette fête nationale un peu trop délaissée depuis quelque temps.

### Labastide-Murat

En marge de la fête votive. — A la suite de divergences entre les jeunes gens, organisateurs de la fête locale, le Comité constitué à cet effet, a donné sa démission.

Deux conscrits sur trois — mai

conseillés, sans doute — ont jugé bon de s'affranchir de la tutelle du Comité.

Cette mésaventure portera un grave préjudice à la fête qui se déroulera sans attractions sensationnelles. Nous le prévoyons.

Le charbon. — Deux bouillons et un bouc sont morts du charbon, chez MM. Rougier, frères, au hameau de Bénilus. M. Soulié, vétérinaire à Catus, appelé sur les lieux, a prescrit l'enterrement immédiat des cadavres. Cette opération aurait dû être effectuée dans un endroit écarté et peu passager. A ce propos, nous nous faisons l'écho des doléances des propriétaires qui vont à Barry-Chaud. Des orages pestilentiels se dégagent des corps enfouis peu profondément et sont un danger pour la santé publique.

Soirée récréative. — Voici le programme de la soirée qui aura lieu le mardi, 28 courant, à 21 heures avec le concours de M. Barreau et de sa troupe.

Première partie. — 1<sup>er</sup> Marche française, Tartanac ; Menuet du Bouff, orchestre ; 2<sup>e</sup> Pauvre fou et Yorina. M. Bergès ; 3<sup>e</sup> Les vieilles de notre pays et Carmen Habanera, Mnie Crassac ; 4<sup>e</sup> M. René Barreau dans ses chansons à dire ; 5<sup>e</sup> Grande fanfaisie sur la « Tosca », orchestre ; 6<sup>e</sup> M. René Barreau dans son répertoire réaliste ; 7<sup>e</sup> Un artiste bastidois ; 8<sup>e</sup> Une leçon de chant électro-magnétique par MM. Barreau frères.

Deuxième partie. — 1<sup>er</sup> Fantaisie sur : Ta bouche, Yvon, orchestre ; 2<sup>e</sup> Caprice, M. Bergès ; 3<sup>e</sup> Mélodies, Mme Crassac ; 4<sup>e</sup> M. René Barreau dans son répertoire comique mondain ; 5<sup>e</sup> Fantaisie sur la « Tosca », orchestre ; 6<sup>e</sup> Duo par MM. Barreau frères ; 7<sup>e</sup> Pièce comique par les jeunes gens de La Bastide ; 8<sup>e</sup> Retraite, orchestre.

Prix des places : réservées 4 fr., ordinaires, 3 fr.

En vente chez MM. Caussat, Calmon, Mary, Mispoulet.

### Salviac

Un peu moins de vitesse s. v. p. — Notre cité est transformée, depuis quelque temps, en un véritable vélodrome : les cyclistes peuvent en guise de distraction parcourir à toute vitesse toutes nos rues, étroites ou larges, pendant que les touristes passent en trombe dans la Grand'Rue, en soulèvement de nuages de poussière. Les motocyclistes passent en pétaradant dans les chemins ruraux et vicinaux à des vitesses folles et l'autorité administrative compétente ferme mollement les yeux.

Aucun arrêté n'est pris, concernant la vitesse de tous ces moyens de locomotion, alors que nos plus petites communes prescrivent des vitesses maxima.

Le jour où un accident surviendra il sera trop tard.

La prévoyance est de saison plus que jamais, on feint de l'ignorer à Salviac.

La fête patronale. — A l'occasion de la fête patronale, on nous prie de faire connaître que la société de musique « Les Enfants de Salviac » serait sur le point de reprendre une vigueur nouvelle.

Nous voulons bien le croire et nous osons l'espérer.

Le nombre des membres honoraires était imposant jadis, si elle sombra ce fut la faute des membres exécutants ; c'est à ces derniers uniquement qu'incombe le soin de la résurrection.

Probité. — M. Jean Feydel, marchand de bestiaux à Saint-Chamard, a trouvé sur la voie publique, au foirail aux bœufs, deux billets de banque qu'il s'est empressé de remettre à la mairie, où Mme Iragne de Larozière est venue les réclamer.

M. Feydel a refusé toute récompense.

M. Alexandre Fouquiqué, filateur à la Butte, commune des Junies, a trouvé sur son banc de marchand forain, un portefeuille qu'il a déclaré tenir à la disposition de celui qui l'avait perdu.

Nos félicitations pour ces actes de probité.

### Dégagnac

Chemins vicinaux. — Par suite d'un mauvais entretien, nos chemins vicinaux deviennent difficilement praticables, surtout l'hiver. Après les jours de pluies, sur certains parcours la chaussée est convertie en ruisseau et les fossés d'écoulement en trotoirs.

Et nous ne sommes pas à Venise ! Un très honorable propriétaire M. V. M. dont la propriété se trouve en bordure de la route de Dégagnac à Bourbourg, se plaint de cet état de choses. Il nous manifeste son mécontentement dans les termes suivants :

« Peu de temps après la guerre, à la suite d'un orage, l'eau est allée visiter la cave de l'immeuble affecté à la poste, immeuble appartenant à M. le Maire de Dégagnac. Ce dernier trouva le coup flagrant et sous prétexte que cette eau lui avait causé des dégâts énormes, il intenta un procès contre le département. Le département fut condamné à des dommages-intérêts, parce qu'il y avait faute de sa part : pont trop petit, mal entretenu etc., etc. Très bien. Qui a payé ? Nous tous. Quatre mille et quelques francs, je crois. « Le 4 mai de cette année, une pluie passablement forte (accompagnée de grêle, bruines) m'a raviné une partie de la propriété. Ce fait ne serait pas arrivé si les fossés de la route vicinale N° 4, avaient été entretenus. — Tout dernièrement, le 10 juin, à la suite d'un autre orage, j'ai eu la plantation de 10.000 pieds de tabac ravinée par l'eau qui ne pouvait pas suivre les fossés de la dite route, passait sur la chaussée et se déversait évidemment au point le plus bas. « Ici, je signale deux fautes : 1<sup>re</sup> les fossés de la route n'existent plus ; 2<sup>e</sup> l'aqueduc qui traverse la route ne se trouve pas au point le plus bas, ne peut pas prendre toute l'eau lorsque survient un orage. « Ce n'est pas ici la faute du département ; c'est bien, si je ne me trompe, la faute de la commune. »

« Que dirait M. le Maire si, en suivant son exemple, je demandais la réparation de ces dommages, qui ne sont pas fictifs, et dont les causes sont imputables au très mauvais entretien des fossés des routes. « Qu'il ne dise pas, par exemple, que la commune n'a pas d'argent. « Après la guerre la caisse du département était vide. Et cependant !... »

M. V. M., n'exagère pas ; nos chemins sont dans un état déplorable, à nul autre pareil dans les communes de la région.

### Souillac

Poivre. — Baisse sensible sur les moutons : Moutons gras, 5 fr. à 5 fr. 50 le kilo ; moutons d'élevage, 90 à 110 fr. le pièce ; chevreaux, 3 fr. le demi-kilo ; poules, et poulets (après un début à 8 fr., les cours ont baissé, vu l'abstention des acheteurs, à 6 fr. le demi-kilo) ; œufs, 5 fr. à 5 fr. 50 la douzaine.

Ne dites plus : « Le séjour à la campagne serait agréable s'il n'y manquait le gaz ». — Avec le réchaud « GAZ BLEU PETROLE » vous avez le gaz sous la main d'une manière permanente, pratique, économique. — En vente partout. Gros : 15, rue Taitbout, Paris (9<sup>e</sup>).

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

### Un incendie au Maroc

De Casablanca. — Un terrible incendie a éclaté dans la plaine de Gharb, près de Petit-Jean. 800 hectares de récoltes ont été brûlés. Les dégâts dépassent un million. 5.000 indigènes luttent contre l'incendie qui menace de s'étendre. Toutes les autorités de Rabat sont sur les lieux, ainsi que les troupes qui ont été hâtivement réquisitionnées.

### Pour retrouver un trésor

De Tokio. — Plusieurs Japonais s'embarquent pour l'Europe, le 2 juillet. Ils ont été engagés pour explorer la baie de Naples où on croit qu'un navire transportant une cargaison d'or et d'argent évaluée à 16 millions de yens fut coulé au cours d'une bataille navale.

### Un bel héritage

De Berlin. — Un mutilé de guerre de Trassfurt ayant le bras droit complètement paralysé et réduit à la mendicité vient d'être avisé qu'un parent d'Amérique lui laissait un héritage de 1 million 500.000 fr.

### AU JAPON

De Shanghai. — Le Comité de grève envisage de faire quitter le travail aux ouvriers travaillant dans les filatures de coton japonaises qui dépassent 50.000 dans le district.

La Bourse de Commerce a cessé de coter les marchandises japonaises.

### Découvertes de pierres précieuses

De Londres. — On annonce de Johannesburg que 700 belles pierres précieuses ont été trouvées à l'embouchure de la rivière Kei. Elles ont été confisquées par le Gouvernement, parce qu'elles furent découvertes à une distance de 200 m. de la mer.

Des géologues sont partis pour étudier le terrain, mais ces experts n'arrivent pas à comprendre comment ces pierres furent trouvées en cet endroit, car les sables ne sont pas diamantifères.

## POUR UN FRANC

Vous pouvez être l'un des 10.000 gagnants

5 Voitures PEUGEOT 600.000 fr. de Lots

AUTOS, MEUBLES, PARFUMERIE, BIJOUX, MOTOS, VÉLOS, VOYAGES, MONTRES, etc...

5 et 10 CV. de 15 à 25.000 fr. Avantages réservés aux souscripteurs : 14 billets pour 10 fr. — 27 billets pour 26 fr. et la liste de tirage franco. Pas d'envoi contre remboursement.

On souscrit à la Mutualité du Cinéma BON N° 36

## EMPRUNT DE L'ETAT FRANÇAIS

Emission d'Obligations 6 %. Amortissables en 50 ans. Prix d'émission : 160 fr. Les souscriptions sont reçues sans frais, contre espèces ou Bons de la Défense Nationale, à la

## Banque Industrielle et Commerciale

### DU QUERCY

(Société de Banque Populaire placée sous le contrôle de l'Etat)  
SIÈGE SOCIAL : CAHORS, 8, Rue Georges-Clemenceau FIGEAC, Bureau permanent. GOURDON, Samedi et jours de foire. MONTLUÇON, jours de foire. CASTELNAU, id.

## PRÊTS AMORTISSABLES

par Annuités aux Propriétaires Communes et tous Etablissements Publics

Demandez Notice gratuite n° 2 au Directeur départemental du CRÉDIT FONCIER de France

à CAHORS, 91, Boulevard Gambetta

## GRANDE BAISSÉ DE PRIX

sur tous les articles  
POUR CESSATION DE COMMERCE  
PAPIERS PEINTS à prix réduits  
AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES  
Vve RIVIÈRE  
8, Rue Georges-Clemenceau  
Dépositaire des Chambres « HYGÉA »  
Fabrication garantie  
Stores en bois peints depuis 7 fr. le mètre  
GRAND CHOIX DE LITS FER ET CUIVRE

## MESDAMES,

### 1<sup>re</sup> Ondulation Indéfrisable Gallia

résiste à tous les lavages.

A TITRE DE RÉCLAME  
à toutes les Clientes désireuses d'avoir une ondulation indéfrisable, il sera offert gratuitement 4 mèches d'essai.

Travail exécuté par des Opérateurs diplômés  
GRANDE VARIÉTÉ DE NOUVELLES COUPES  
ET COIFFURE MODERNE POUR DAMES ET ENFANTS  
Maison POPOVITCH, Coiffeur pour Dames  
4, rue Maréchal-Foch — CAHORS — Tél. 170

## GRAND CONCOURS

réserve aux Lecteurs de ce Journal

Il a 25 ans à peine, il n'est pas Français, il a encore sa mère, mais plus son père. Très audacieux, il voyage seul et n'a pas besoin de potaux indicateurs pour se diriger. QUI EST-CE ?

Tout Lecteur qui aura donné une solution exacte dans la quinzaine, recevra une valeur de 50 francs. Adresser aujourd'hui même votre réponse directement au SERVICE DES CONCOURS 158, rue de Beaune, 15<sup>e</sup> arr. de Paris. (Chaque envoi est accompagné d'un mandat de 5 francs à payer pour prendre part au Concours.)

## BON ACCUEIL

Certains commerçants ne sont pas plaisants pour les clients nouveaux. Mais ce n'est pas chez GABRIEL. En effet, ils sont aussi bien reçus que les anciens clients et les travaux sont pour tout le monde exécutés avec le plus grand soin.

Ressamelage GABRIEL, 14, place des Petites Boucheries.

## PIANOS ET JAZZ-BANDS « JIGÉ »

automatiques et électriques à cylindres interchangeables pour  
CAFÉS, RESTAURANTS, SALLES DE BAL, etc.

Récompenses aux Expositions :  
Tulle 1923, Grand Prix  
Limoges 1924, Hors Concours  
Brive 1924, Hors Concours  
Tulle 1925, Hors Concours

## Marcel Mazzetti

Agent Régional à REGOURD, près Cahors

## CARRELAGES — CIMENT ARMÉ

Crépis en tous genres ET TRAVAUX DE MAÇONNERIE

## Félix LÉGARÉ

SUCCESSEUR DE M. BOUZOU  
13, rue Antoine-Dubois, à St-Georges  
Prend travaux à la campagne

## LIENS EN ALFA

Pour la mise en gerbes des céréales en stock chez :  
Maurice BREIL  
QUINCAILLERIE. — CAHORS

## SUIS ACHETEUR

PROPRIÉTÉS Département du Lot  
Ecrire au Journal

## A VENDRE

Berger Allemand d'origine possédant son pedigree, excellent chien de garde.  
S'adresser au Robinson ou chez M. Balligand, 65, Boulevard Gambetta, CAHORS.

## A VENDRE

pour cause de maladie  
Un Appareil de battage à grand travail  
Prix modéré  
S'adresser à M. Rodes, à St-MATRÉ (Lot)

## LES HEMORROIDES

SONT TRAITÉES RADICALEMENT PAR LA MÉTHODE DOAIS AUX PLANTES ALPINES JAMAIS INSUCCÈS ENVOI DISCRET de traitement contre remb. de 30 fr.  
Ecr. : Lab. R. RAMBL-ROUSSET, Le Bourg-d'Oisans (Isère)

## ETUDE DE M<sup>re</sup> J.-B.-E. CONTOU

GRADUÉ EN DROIT  
HUISSIER à CAHORS

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 1927, à 14 heures, allées Fénélon, à Cahors, il sera vendu aux enchères publiques, une jument provenant de la gendarmerie.

Signé : CONTOU.

## HORLOGERIE - SUISSE

1 bis, rue du Portail-Alban, CAHORS

## GRAND ASSORTIMENT

d'Horlogerie — Bijouterie — Joaillerie Orfèvrerie — Lunetterie  
Maison de Confiance vendant le meilleur marché  
Achat d'or et d'argent, vieux dentiers  
ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS  
Richard JAKUBOWSKI, Horloger-Bijoutier

## TRICOTEUSES

Circulars, Reculées, Laines, cotons, fils, soie. Prix de gros. Cat. Sch., appret. gratuit. LA LABORIEUSE, 35, cours Pasteur, Bordeaux.

# CHEMIN DE FER de PARIS à ORLÉANS

### Un circuit automobile vers les Monts du Cantal au départ du centre touristique de Rocamadour (Lot).

Au cours de l'été 1927, Rocamadour, qui joint à l'attrait de sa situation merveilleuse le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le pays si pittoresque du Haut-Quercy et vers les Gorges du Tarn, sera le point de départ d'un nouveau circuit automobile de direction vers les Monts du Cantal par la belle région trop peu connue du Bas-Limousin.

Ce circuit comprendra 6 journées de voyage qui permettront notamment la visite des merveilleuses souterraines de Padirac, Lacave et Presque, des sites délicieux de la vallée de la Dordogne, de Brive et des vieilles bourgades de la Corrèze, d'Aurillac et de la vallée de la Cère, ainsi que du cœur du Massif Cantalien, au Puy-Mary et à Salers.

Les départs auront lieu de Rocamadour tous les lundis du 4 juillet au 19 septembre 1927.

Le prix du transport, pour le parcours complet, est fixé à 400 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, à Paris, et aux principales Agences de Voyages.

## ETE 1927

### Route thermale d'Auvergne

Visite par les services d'auto-cars des Compagnies d'Orléans et de P.-L.-M. des jolies stations thermales d'Auvergne et des superbes sites qui les environnent.

Les lundis, jeudis et samedis du 15 juin au 5 septembre, de La Bourboule à Vichy ou vice-versa, avec aller et retour dans la même journée par Le Mont-Dore, Randanne, Royat, Clermont, Aigueperse et Riom.

Retour. — Départ de Vichy, 15 h. 50 ; arrivée au Mont-Dore, 19 h. 5 ; à La Bourboule, 19 h. 20.

Prix par place : de La Bourboule ou du Mont-Dore à Vichy ou vice-versa :

60 fr. ; de La Bourboule ou du Mont-Dore à Vichy et retour : 100 fr.

### Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Monts du Cantal par les vergers du Bas-Limousin

Départ de Rocamadour tous les lundis du 4 juillet au 19 septembre 1927.

1<sup>re</sup> journée : Rocamadour, grottes de Lacave, Souillac, Rocamadour.

2<sup>e</sup> journée : Rocamadour, Brive, Pontpadour, Uzerche, Brive.

3<sup>e</sup> journée : Brive, Aubazine, Tulle, Cascades de Gimel, Argentat, Aurillac.

4<sup>e</sup> journée : Aurillac, Vies-sur-Cère, Le Lioran, Puy-Mary, Salers, Aurillac.

5<sup>e</sup> journée : Aurillac, Mercœur, Beaujeu, Carennac, Rocamadour.

6<sup>e</sup> journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, Saint-Céré, Grotte de Presque, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 400 fr.

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, Paris (11<sup>e</sup>).

### Voyage de six jours en auto-car de Rocamadour aux Gorges du Tarn

Départ de Rocamadour les dimanches et lundis du 3 juillet au 19 septembre 1927.

1<sup>re</sup> journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, Maurs.

2<sup>e</sup> journée : Maurs, Conques, Entraygues, Espalion.

3<sup>e</sup> journée : Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier, Meyrueis.

4<sup>e</sup> journée : Meyrueis, Aven Armand, Millau, Rodez.

5<sup>e</sup> journée : Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Cajarc, St-Cirq-la-Popie, Cahors.

6<sup>e</sup> journée : Cahors, Vallée du Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 425 fr. (y compris le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Pour renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, Paris (11<sup>e</sup>).



### MANUFACTURE DE PAPIERS PEINTS ROCHEFORT

26, Avenue Pasteur PARIS (XV<sup>e</sup>)

Vente directe du fabricant aux consommateurs Papiers peints depuis 1 fr. le rouleau

### DES NOUVEAUX 1927

Envoi franco sur demande

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

# PEINTURE

à l'huile de lin garantie pure. Siccative, brillante, toutes nuances pour int. et ext. EXPÉDITION FRANCO gare colis réclame contre mandat 5 kilos : 29,90 fr. ; 10 kilos 57,50 fr. — GYM, 45, rue Bertin-Poirée. PARIS. Envoi gratis notices et tarifs.



### Mme OSMAR BEDOUR

Devineresse venant d'Egypte. Extraordinaire pour ses prédictions. Ne questionne pas. Reçoit de 10 à 7 h. sauf dimanches, 23, rue Pasquier, PARIS, par corresp. 10 fr. (indiq. date naiss.). 2.611

Le co-gérant : L. PARAZINES.

### Etude de M<sup>re</sup> BOUYSSOU Jean-Léon

Notaire à Cahors

## VENTE PAR ADJUDICATION

### Le DIMANCHE TROIS JUILLET MIL NEUF CENT VINGT-SEPT, à QUINZE HEURES, en la Mairie de Douelle

Au plus offrant et dernier enchérisseur par le ministère de Maître BOUYSSOU Jean-Léon, licencié en droit, notaire à Cahors (Lot), en la mairie de Douelle, en trois lots, de maison d'habitation, grange, terre labourable et friches sis dans les communes de : Douelle, Saint-Vincent-Rive-d'Olt et Trespoux-Rassiels, dépendant de la succession de Monsieur Louis BAFFAILLO, quand vivait employé des chemins de fer, demeurant à Villeneuve-Saint-Georges.

#### Premier lot

Le premier lot comprend, commune de Douelle :

1<sup>er</sup> Terre labourable sise au lieu dit Le Carriol, paraissant cadastrée sous la section A, numéro 477 p., pour une contenance de 36 ares 24 centiares environ.

2<sup>e</sup> Friche au lieu dit Layroles, paraissant cadastrée sous la section C, numéro 550, pour une contenance de 12 ares 50 centiares environ.

3<sup>e</sup> Friche au lieu dit Las Ginestes, paraissant cadastrée sous la section C, numéro 640, pour une contenance de 18 ares 05 centiares environ.

4<sup>e</sup> Friche sise au lieu dit Souleillon, paraissant cadastrée sous la section C, numéro 764, pour une contenance de 9 ares 80 centiares environ.

5<sup>e</sup> Friche au lieu dit Puy-Calvel, paraissant cadastrée sous la section C, numéro 1048, pour une contenance de 2 ares 30 centiares environ.

6<sup>e</sup> Friche au lieu dit Combe de Vidailac, paraissant cadastrée sous la section D, numéros 255-256, pour une contenance de 8 ares 70 centiares environ.

7<sup>e</sup> Friche au lieu dit Les Baysses, paraissant cadastrée sous la section D, numéro 449 p. et 461 p. pour une contenance de 25 ares 20 centiares.

8<sup>e</sup> Friche au lieu dit Les Rouquettes, paraissant cadastrée sous la section D, numéros 875, pour une contenance de 24 ares 60 centiares environ.

#### Deuxième lot

Le deuxième lot comprend :

1<sup>er</sup> Commune de Douelle. — Maison d'habitation sise au lieu dit Barry, paraissant cadastrée sous la section C, numéro 125 p., pour une contenance de sol de 60 centiares environ. Et la terre labourable sise au même lieu, cadastrée sous la section C, numéros 112 p. et 113 p., pour une contenance de : 4 ares 80 centiares environ.

2<sup>e</sup> Commune de Saint-Vincent. — Friche sise au lieu dit Graves, paraissant cadastrée sous la section E, numéros 1004 p., 1005 p., 1006 p., d'une contenance de 72 ares 55 centiares environ.

Et friche sise au lieu dit Mader, paraissant cadastrée sous la section F, numéros 364 et 365, d'une contenance de 37 ares 20 centiares environ.

#### Troisième lot

1<sup>er</sup> Commune de Douelle. — Grange sise au lieu dit Barry, paraissant cadastrée avec la cour sous la section C, numéros 131 p. et 132 p., pour une contenance de 93 centiares environ.

2<sup>e</sup> Commune de Trespoux. — Friche au lieu dit Pech Rassiels, cadastrée sous la section A, numéros 18, 19, 20 et 21, pour une contenance de 40 ares environ.

L'adjudication aura lieu au plus offrant et dernier enchérisseur à l'extinction des feux. Les enchères ne pourront être moindres de vingt francs et seront portées de vive voix.

#### Mises à prix

1<sup>er</sup> Le premier lot 3.000 »

2<sup>e</sup> Le deuxième lot 800 »

3<sup>e</sup> Le troisième lot 400 »

Pour plus amples renseignements, consulter le cahier des charges dressé par Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors.

CAHORS, IMP. COUESLANT.

### Etude de M<sup>re</sup> Pierre HUARD, licencié en droit, avoué à CAHORS (LOT), 41, Boulevard Gambetta, 41 Successeur de MM<sup>es</sup> Camille SAUTET et Léon TALOU

## Vente sur Surenchère du Sixième

### A SUITE DE LICITATION

De divers immeubles situés dans la commune de Sabadel, canton de Lauzès, arrondissement de Cahors (Lot) L'adjudication aura lieu le JEUDI SEPT JUILLET MIL NEUF CENT VINGT-SEPT, à TREIZE HEURES TRENTE, à l'audience des criées du Tribunal civil départemental du Lot, séant à Cahors, au Palais de Justice, à Cahors.

On fait savoir à qui il appartient, qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil départemental du Lot le six janvier mil neuf cent vingt-sept, enregistré et signifié, Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

Madame Marie-Léonie BASTIDE, sans profession, épouse séparée de corps du sieur Célestin CHAUPART, domiciliée à Sabadel.

Ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil départemental du Lot Maître Pierre HUARD, demeurant dite ville, boulevard Gambetta, n° 41.

En présence ou eux dûment appelés de :

1<sup>er</sup> Monsieur Célestin CHAUPART, propriétaire, domicilié à Gendrou, commune de Sabadel, autefois, et actuellement à Viaillole, commune de Cabrerets, pris tant en son nom personnel, qu'en son nom et comme tuteur de Monsieur Florent Cyrien, dit Marcel CHAUPART, son fils mineur, issu de son premier mariage avec la dame Marceline BASTIDE, décédée le 13 janvier 1907.

Défendeur, collicitant, ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil départemental du Lot, Maître SÉGUY, demeurant dite ville ;

2<sup>e</sup> Madame Félicité BASTIDE, sans profession, veuve de Monsieur VINNAC, domiciliée à Sabadel ;

3<sup>e</sup> Mademoiselle Maria BASTIDE, célibataire, propriétaire à Sabadel ;

4<sup>e</sup> Madame Julie BASTIDE, sans profession, épouse de Monsieur Calixte DELSERIES, propriétaire, et le dit Monsieur DELSERIES pris au besoin tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, domiciliés ensemble à Issudol, commune de Puy-Évêque ; Madame Veuve VINNAC et les époux DELSERIES, héritiers bénéficiaires.

Défendeurs, collicitants, ayant pour avoué constitué près le Tribunal civil départemental du Lot, Maître Pierre HUARD, demeurant dite ville ;

5<sup>e</sup> Monsieur Victor BASTIDE, 6<sup>e</sup> Monsieur Arsène BASTIDE, ces deux derniers autefois domiciliés à Sabadel et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.

Défendeurs défaillants, faute d'avoir constitué avoué ;

Et encore en présence ou dûment appelé de Monsieur Gustave BASTIDE, propriétaire, maire de la commune de Sabadel, domicilié, pris au nom et comme tuteur de Monsieur Florent Cyrien, dit Marcel CHAUPART, son fils mineur, issu de son premier mariage avec la dame Marceline BASTIDE, décédée le 13 janvier 1907.

En conséquence et par suite de la déclaration de surenchère dont s'agit, et aux requêtes, poursuites et diligences de Monsieur Elie-Daniel CABESSUT, sus-nommé, surenchérisseur, ayant Maître HUARD pour avoué constitué.

Il sera procédé le JEUDI SEPT JUILLET MIL NEUF CENT VINGT-SEPT, à l'audience des criées du Tribunal civil départemental du Lot, séant à Cahors, au Palais de Justice, à Cahors, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, des biens dont la désignation suit :

1<sup>er</sup> Immeuble en nature de bois sis au lieu dit Les Devèzes, formant les numéros 565 p. et 566 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de un hectare cinquante ares cinquante centiares et d'un revenu matriciel de huit francs quarante-cinq centimes.

2<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois sis au lieu dit Las Sibadiols, formant les numéros 599 p., des mêmes section et plan, d'une contenance approximative de quatre ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de trois centimes.

3<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Salué, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

4<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

5<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

6<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

7<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

8<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

9<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

10<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

11<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

12<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

13<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

14<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

15<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

16<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

17<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

18<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

19<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

20<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

21<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

22<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

23<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

24<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

25<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

26<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

27<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

28<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

29<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

30<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

31<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

32<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

33<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

34<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

35<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

36<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

37<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

38<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

39<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

40<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

41<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

42<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

43<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

44<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

45<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

46<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

47<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

48<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

49<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance approximative de trente-cinq ares trente-neuf centiares et d'un revenu matriciel de six centimes.

50<sup>e</sup> Immeuble en nature de bois et pâture sis au lieu dit Mades, formant les numéros 611 p., 671 p. et 632 p., des mêmes plan et section, d'une contenance